# Comment réaliser une demande à l'HAD Saint Joseph ?

## 1 Prescription

Le médecin traitant ou le médecin hospitalier adresse une demande d'HAD au secrétariat par fax ou mail

04 91 80 70 25

had@hopital-saint-joseph.fr
had@hopital-saint-joseph.mssante.fr

## 2 Evaluation

de l'état de santé et des conditions de prise en charge au domicile par les professionnels de l'HAD

## 3 Mise en place au domicile de l'équipement

## 4 Réalisation et suivi des soins

par nos équipes et les libéraux

**Il faut nous transmettre le document ou nous contacter au plus vite.**

# Comment contacter l'HAD Saint Joseph ?

**Numéro de téléphone unique**

**04 91 80 70 20**

**24h/24 et 7j/7**

**04 91 80 70 25**

**had@hopital-saint-joseph.fr**
**had@hopital-saint-joseph.mssante.fr**

**Bluefiles**

*(plateforme sécurisée pour le dépôt de documents)*

**Consultez notre Site Internet**

**www.hopital-saint-joseph.fr**

*ou flashez moi*

PÔLE DOMICILE
Code : 5DOM012 Version : 01
Date de diffusion : Mars 2025
Validation service qualité

H.a.D. SAINT JOSEPH
HOSPITALISATION À DOMICILE

# HOSPITALISATION À DOMICILE

29A Boulevard de Louvain
13008 MARSEILLE

04 91 80 70 20
04 91 80 70 25

## L'HAD c'est quoi ?

L'HAD, hospitalisation à domicile, permet aux patients d'éviter, de retarder, ou de raccourcir une hospitalisation à l'hôpital. Elle assure, au domicile du patient, des soins médicaux, paramédicaux continus et coordonnés, qui se différencient des autres soins à domicile par la complexité et la fréquence des actes.
Le champs d'intervention de l'HAD de l'Hôpital Saint Joseph est polyvalent : oncologie, soins palliatifs, plaies complexes, transfusion, traitement

## Notre équipe

L'équipe de l'HAD est composée de médecins praticiens HAD, d'infirmières de coordination, de secrétaires, d'agents logistiques, ainsi que de ressources transversales (diététicien, assistante sociale, psychologue, pharmacien...).

## Pour qui ?

- Patients de tous âges
- Pathologies graves, aigües ou chroniques qui en l'absence de prise en charge en structure HAD, relèveraient d'une hospitalisation complète.
- Patients à domicile en EHPAD ou en établissement social ou médico social.

## Les garanties

- Continuité des soins H24 7j/7
- Prise en charge par l'assurance maladie
- Qualité des soins : Etablissement certifié de niveau A par la HAS

# Quelles prises en charge ?

### Pansements complexes :
Vacthérapie, pansements post chirurgicaux, escarres, ulcères, drains...

### Soins de nursing lourd + rééducation neurologique ou orthopédique :
- Sortie précoce de chirurgie à 48 H jusqu'à 5 jours après prothèse de hanche /genou (suivi et surveillance post chirurgicale puis rééducation)
- Sortie de centre de rééducation

### Nutrition :
Entérale et parentérale

### Traitements intraveineux
Chambre implantable, voie veineuse, périphérique, PICC Line : antibiotiques, corticoïdes, antalgique, diurétiques PCA de morphine

### Grossesse à risque :
vomissements gravidiques, retards de croissance, rupture prématurée des membranes ...

### Transfusion :
En cas d'anémie ou selon le terrain et/ou les symptômes

### Traitement par fer injectable :
En cas de carence en fer sévère ou symptomatique

### Traitements oncologiques :
Chimiothérapie, immunothérapie, anticorps monoclonaux (suivi et traitements associés)

### Soins Palliatifs :
Pour une prise en charge globale du patient identifié « palliatif » et soutien de son entourage

### Evaluation anticipée en EHPAD

**Notre délai d'intervention est en fonction des besoins de la prise en charge**

**de 24h à 48h**